



Rétractation commande fenêtres

Par **ptifour**, le **17/12/2014** à **14:49**

Bonjour

Ma compagne et moi avons ,bêtement, signé un bon de commande pour des fenêtres pour notre futur maison.

le prix chez ce fournisseur étant finalement trop cher,et ne rentre pas dans notre budget .

Pouvons nous annuler la commande?nous avons bien signé le contrat mais n'avons encore payé aucun acompte ,et eux n'ont pas fait les mesures précises pour lancer la commande des fenêtres

merci d'avance à ceux qui pourraient nous éclairer sur notre situation .